



Litige concernant le paiement des honoraires de mon avocat

Par **Ilopezbruno**, le **18/06/2008** à **08:21**

je suis actuellement en procédure prudhommale et mon avocat m'a proposé un paiement de ses honoraires , un paiement normal ou un paiement de 24% de se que je toucherais si je gagnais le procès,et j'ai acceptais pour les 24% car elle m'a un peu embroullé dans ses explication;je voudrai savoir si je peux me rétracté et demandé un paiement normal? MERCI